

Réf: Dossier N° 392827

Avis de constitution

« IGUS COTE D'IVOIRE »

Abidjan, au plateau à proximité du stade Felix Houphouët Boigny .,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/03/2025 reçus par Me YEBOUA-DIA ADJA BRA SANDRINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/03/2025, il a été constitué une SOCIETE « IGUS COTE D'IVOIRE »

La Société a pour objet directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de CÔTE D'IVOIRE

:

- **L'achat et la vente de chaines porte -câbles, de paliers et plus généralement, de tous les produits fabriqués par la société IGUS GmbH, ainsi que les accessoires et équipements s'y rapportant**

;

- **Le montage, de l'installation et le service après-vente de ces produits ;**

- **Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de mise en location et la gérance de tous biens ou droits ou autrement**

:

130,000,000 F CFA divisé en (13000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 13000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, au plateau à proximité du stade Felix Houphouët Boigny .,

M DOS SANTOS BENOIT (DG)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00032 du 17/03/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16903/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

Pour Avis

Le CEPICI

